

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2009

Séance du 9 juillet 2009

Le neuf juillet deux mille neuf à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Sartilly, dûment convoqués par le Président se sont réunis à la communauté de communes sous la présidence de M. Claude FOURRE, Président.

Etaient présents : Mme BRUNAUD-RHYN Catherine, Mme GASTÉBOIS Maryvonne, M. THOUVENOT Jacques Vice-présidents,

Mrs les délégués représentant les communes de :

- ANGEY : M. LEMONNIER Alain
- BACILLY : M. DEBON Jean-Pierre, M. PICHON Jacques, M. QUINTON Eric
- CAROLLES : M. SEVIN Jean-Marie, M. LOISEAU Philippe
- CHAMPEAUX : Mme GIARD Claudine, M. JOUSSEAUME Pascal, M. JOLLY Thierry
- CHAMPCEY : M. HEON Philippe
- DRAGEY-RONTHON : M. FOLLAIN Hubert, M. DATIN Jean-Luc, Mme GROSFILS Sophie, Mme LEPRODHOMME Sandrine,
- GENETS : M. LALISSE Allain, M. DUTEIL René
- LOLIF : M. ANDRE Alphonse
- MONTVIRON :
- ST JEAN LE THOMAS : M. BACHELIER Alain, M. LEPRODHOMME Jean-Claude
- ST PIERRE LANGERS : M. HERBERT Georges, Mme LEFEVRE Nadine
- SARTILLY : M. LUCAS Jean-Pierre

Etaient Absents Représentés :

- Mme LORE Monique remplacée par M. LASIS Claude
- M. GUILLOUX Aymerick remplacé par Mme RAULT Maryvonne
- M. BACHOTET Philippe remplacé par Mme LANOUILLE Sylvie
- M. ROBIDAT Serge remplacé par BOUGON Guillaume
- M. LEGRAND Bernard remplacé par M. HERVET Jean
- M. RAULT Denis remplacé par M. LOUIS dit GUERIN Jean
- Mme GOUELLE Solange remplacée par M. BELLOIR Daniel

Excusés :

Absents : M. LAMBERT Gaëtan, M. JOUENNE Laurent, Mme LAINEY Geneviève

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme BRUNAUD-RHYN Catherine

Nbre de conseillers en exercice : 36 / Nbre de conseillers présents : 33

Convocation du : 1^{er} juillet 2009

Affichage du :

Documents envoyés avec la convocation : compte rendu de la réunion du Bureau élargi du 30 juin 2009, document de présentation du projet. Document remis lors de la séance : projet de délibération pour échange de terrain et contrat CAE.

Signature du procès-verbal de la séance précédente dont chacun a reçu compte-rendu intégral.

Complexe Equin - Validation du projet au stade de l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage

En ouverture de séance, le président remercie M. TANVEZ de France-Galop de sa présence et invite les conseillers à visionner le film de présentation du projet réalisé des élèves BTS de la Maison Familiale et Rurale des Routils à Granville.

Après présentation et délibéré, le projet de délibération est soumis au vote de l'assemblée :

Le Conseil Communautaire

- **Conformément** à la prise en compétence du projet « création d'un complexe équin » par délibération du 28 février 2005 ratifiée par le Préfet par arrêté du 1^{er} juillet 2005.

- **Faisant suite** aux différentes décisions du Conseil Communautaire dont, en dernier lieu, la délibération du 25 juin 2009 portant sur les rétrocessions de la SAFER d'une partie des terrains d'assise du projet et la délibération du 30 avril 2008 donnant un accord de principe au projet recadré et comprenant :

Le Centre d'Entraînement :

- Les pistes ; le lotissement équin ; les boxes relais ; le hangar de stockage ; les parkings et accès.

La Ferme des Blins

- La réhabilitation de la ferme des Blins ; L'aménagement des six hectares de la ferme des Blins ; les circuits d'attelage.

Approuvant le plan de financement proposé et sollicitant les aides financières.

- **Après examen** du dossier remis et présentation de l'avancement du projet par le président et le vice-président Thouvenot ;

- **Suivant l'avis** du Bureau, de la Commission des Finances, de la Commission des Travaux et du Groupe de Pilotage du projet réunis le 30 juin 2009 ;

- **VALIDE** le projet tel que présenté ce jour et portant sur le volet Centre d'Entraînement de galopeurs comprenant :
 - réalisation de l'ensemble des VRD
 - création des pistes : sable, « tous temps », obstacles, parc petits obstacles, rond d'Avrincourt,
 - création d'un hangar et atelier
 - création d'un lotissement équin
 - création de boxes pour la location de courte durée
 - réhabilitation du rez de chaussée de la ferme des Blins
 - aménagement des six hectares pour les filières

- **VALIDE** le plan de financement en date du 30 juin 2009 annexé à la présente délibération faisant apparaître un montant de travaux HT y compris honoraires, études et imprévus de 4 319 828 € hors foncier pour un montant de subventions attendues de 3 422 065 € sur les travaux et 200 000€ sur l'achat des terrains.
- **VALIDE** le principe d'une mutualisation des équipements avec les autres filières équinnes (complet, endurance, courses ACAAF) sur la base d'une convention à passer entre la Communauté de Communes et les différents utilisateurs.
- **VALIDE** le principe d'une location du centre d'entraînement à l'association de gestion qui sera créée suivant le schéma type Sénennes sur la base d'un bail rural.
- **VALIDE** l'assujettissement de l'ensemble de l'opération à la TVA et charge le président des démarches nécessaires.
- **SOLLICITE** auprès des financeurs l'autorisation de commencer avant accord définitif de subventions (confirmation de l'accord de principe pour la Convention territoriale Etat- Région et le Fonds sectoriel Régional).
- **AUTORISE** le président à lancer la consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, cette démarche constituant un commencement d'exécution de l'opération.
- **AUTORISE** le Président à continuer toutes démarches pour mener à bien le projet, notamment à lancer les études complémentaires nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Complexe Equin - Echange de Terrain

Le Conseil Communautaire,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet de création d'un complexe équin à Dragey-Ronthon ;

- Considérant la délibération du 25 juin 2009 portant rétrocession par la SAFER au profit de la Communauté de communes de Sartilly Porte de la Baie, de la parcelle cadastrée YB 17 lieu dit « le Gavillage » à Bacilly d'une contenance de 2 ha 39 a 80 ca, aux fins de constituer une réserve d'échange foncier avec des parcelles situées au lieu dit les Blins à Dragey, site retenu pour le projet ;
 - Considérant la signature de l'acte d'achat correspondant passé chez Maître Mansencal Notaire à La Haye Pesnel, le 30 juin 2009.

- Considérant les parcelles à échanger : ZI 17-32a 80ca et ZI 18-85a 50ca sise à Dragey-Ronthon lieu dit les Blins appartenant à Mme BOUGEARD épouse VOISIN Française.

- Considérant que la propriétaire Mme BOUGEARD épouse VOISIN Française accepte l'échange sous réserve du versement d'une soulte de 3000 euros (trois mille euros) devant compenser la différence de valeur estimée entre les deux terrains (situation et valeur de terre)

Après délibéré,

Donne son accord pour effectuer cet échange et autorise le versement d'une soulte de 3000 € (trois mille euros) au profit de Mme BOUGEARD épouse VOISIN Française.

Autorise le Président à signer l'acte notarié à intervenir chez Maître Legros Notaire à Sartilly. Les frais d'acte seront à la charge de la Communauté de Communes de Sartilly Porte de la Baie.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'un Contrat d'Accompagnement Pour l'Emploi

Pour permettre le recrutement d'un Adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour les travaux d'entretien des chemins notamment, le Conseil communautaire autorise le Président à signer un **Contrat d'Accompagnement Pour l'Emploi (C.A.E)** à compter du 1^{er} juillet 2009, pour une durée de 6 mois renouvelable à raison de 35 heures de travail par semaine.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP2009.

Adopté à l'unanimité

Avant de clôturer la séance à 23 heures, M. Fourré tient à saluer et à remercier les membres du groupe de pilotage « Complexe Équin » pour leur investissement dans ce projet et le gros travail fourni.